

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission en Master 1, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale) : peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). **Attention :** le choix du parcours en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale pour la poursuite de la formation doit être indiqué au moment de la candidature en M1. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise et du Master 2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au directeur de l'UFR qui les prononce.

Admission en Master 2 : à l'issue de la première année de master Droit social et Relations Sociales dans l'Entreprise, l'inscription en deuxième année de master dans le parcours Droit social et RSE est de droit lorsque la validation du M1 Droit social et RSE a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en formation initiale, qui propose(nt) les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage au directeur de l'UFR qui les prononce.

informations
candidatures

Master 1

via le portail: [MonMaster](https://www.monmaster.gouv.fr/)

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Master 2

via le portail: [e-candidat](https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView)

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ...

www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation : Nathalie FERRÉ et Magali ROUSSEL

Master 1 : Bureau H 209 / 01 49 40 32 92 / m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Master 2 : Bureau H 210 / 01 49 40 44 10 / m2rse.dsps@univ-paris13.fr

Relations entreprises (pour les stages) : Bureau J 200 / 01 49 40 39 98 – stages.dsps@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD - CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris : Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.341262599999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

MASTER DROIT

PARCOURS Droit social et relations sociales dans l'entreprise

FORMATION
INITIALE

Étudier
à
USPN

Conception : Université Sorbonne Paris Nord - Mars 2023

www.univ-paris13.fr/dsps #USPN

L'Université Sorbonne Paris Nord
est membre fondateur du
**CAMPUS
CONDORCET**
PARIS - AUBERVILLIERS

OBJECTIFS

Le parcours est à visée professionnelle. Ses objectifs sont de :

- Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout avocat ou juriste en droit social ;
- Mettre les étudiants en situation de se présenter et de réussir à l'examen d'entrée à l'école du barreau ;
- Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées.

COMPÉTENCES VISÉES

- **Aptitude à donner des consultations en droit** social en qualité d'avocat ou de juriste.
- **Aptitude à rédiger des actes et documents divers** en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement)
- **Aptitude à exposer clairement les problèmes** de droit et à les analyser
- **Aptitude à l'écoute et à la compréhension** des publics de salariés
- **Compétences en ressources humaines** (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...)

INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- **Avocats** spécialisés en droit social
- **Juristes** en droit social dans un groupement de droit privé (sociétés industrielles, civiles et commerciales, associations, banques, syndicats, entreprises à statut...)
- **Inspecteurs du travail**

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en 4 semestres. Aux semestres 1 et 2, elle propose des UE fondamentales, des unités complémentaires et des UE d'enseignements. Certains cours sont communs à ceux faisant partie du tronc commun de la mention. Les UE fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier).

En M2 (semestres 3 et 4), sont proposées des enseignements divers de droit du travail et de ressources humaines. Au semestre 4, les étudiants peuvent être associés à la formation proposée par l'IEJ de l'université. La présence à tous les cours et aux examens blancs proposés par l'IEJ est alors obligatoire. La formation comprend la réalisation facultative d'un stage. Les étudiants, qui ne se désirent pas être inscrits à l'IEJ, peuvent soit effectuer un stage (d'une durée minimale de trois mois), soit réaliser un mémoire de recherche.

Programme

Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE 1 Unité fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit international privé 1
Le contrat de travail

UE 2 Unité fondamentale 2 (6 ECTS)

Conventions et accords collectifs de travail

UE 3 Unité complémentaire 1 (6 ECTS)

Droit social international et européen
Une matière au choix : Droit des assurances
OU Droit du marché 1

UE 4 Unité complémentaire 2 (6 ECTS)

Procédure civile
Une matière au choix : Droit de la santé
OU Droit des sûretés

UE 5 Unité d'ouverture (3 ECTS)

Anglais juridique

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

Unité 11 (5 ECTS)

Rupture du contrat de travail (3 ECTS)
Pouvoir de l'employeur, droits et libertés des salariés (2 ECTS)

Unité 12 (5 ECTS)

Licenciements économiques collectifs (aspects collectifs) (3 ECTS)
Restructurations et statut collectif (2 ECTS)

Unité 13 (6 ECTS)

Santé et sécurité au travail (3 ECTS)
Formation professionnelle (3 ECTS)

Unité 14 (6 ECTS)

Durée du travail (2 ECTS)
Rémunération (2 ECTS)
Gestion des ressources humaines I (2 ECTS)

Unité 15 (2 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

Unité complémentaire (6 ECTS)

Projet tuteuré

SEMESTRE 2

UE 6 Unité fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit international privé 2
La représentation du personnel

UE 7 Unité fondamentale 2 (6 ECTS)

Protection sociale

UE 8 Unité complémentaire 1 (6 ECTS)

Prévention et traitement des difficultés des entreprises
Une matière au choix : Propriété intellectuelle
OU Convention européenne des droits de l'homme et droit privé

UE 9 Unité complémentaire 2 (6 ECTS)

Procédure pénale
Une matière au choix : Droit du marché 2
OU Histoire de la justice

UE 10 Unité d'ouverture (3 ECTS)

Anglais de spécialité

UE Libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

SEMESTRE 4

Unité 16 (6 ECTS)

Négociation collective (droit et pratique) (4 ECTS)
Gestion des ressources humaines II (2 ECTS)

Unité 17 (6 ECTS)

Droit public au travail (2 ECTS)
Droit syndical (2 ECTS)
Mobilité internationale (2 ECTS)

Unité 18 (4 ECTS)

Contentieux social approfondi (2 ECTS)
Nouvelles technologies et droit du travail (2 ECTS)

Unité 19 (12 ECTS)

IEJ OU Stage et rapport de stage
OU Séminaire d'initiation à la recherche et rédaction d'un mémoire (12 ECTS)

Unité 20 (2 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant